



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Délégation à l'éducation artistique et culturelle

Affaire suivie par :

Olivier ROSAN

Délégué académique à l'éducation artistique  
et culturelle

Tél : 05 36 25 88 62

Mél : [culture@ac-toulouse.fr](mailto:culture@ac-toulouse.fr)

75, rue Saint Roch CS 87703

31077 TOULOUSE Cedex 4

## Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle

**Le délégué académique à l'éducation  
artistique et culturelle**

à

**Mesdames et messieurs les chefs d'établissements  
Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles  
s/c Mesdames et messieurs les IA-DASEN**

### **Objet : Prix académique de l'éducation artistique et culturelle**

La culture, les arts, leurs pratiques, sont des dimensions essentielles de la formation intellectuelle, sensible et personnelle des enfants. Parce qu'ils œuvrent à l'émancipation de chacun, ils sont indispensables à l'exigence républicaine de lutte contre les inégalités. Pour ces raisons, nous nous engageons collectivement et en partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs culturels afin que 100% des élèves bénéficient d'un parcours d'éducation artistique et culturelle riche et structuré.

Dans l'objectif de valoriser les actions et partenariats mis en œuvre cette année dans l'académie de Toulouse, nous lançons un Prix académique de l'éducation artistique et culturelle.

Ce Prix comporte différentes catégories :

- Prix de l'esprit critique et de la culture scientifique
- Prix des arts vivants
- Prix des arts de l'image
- Prix de l'expression littéraire

Les projets candidats à l'un de ces Prix seront construits en partenariat sur la base des trois piliers de l'éducation artistique et culturelle (voir le Vade-Mecum académique de l'EAC) :

- Fréquenter
- Pratiquer
- Acquérir des connaissances

Une finale académique des meilleurs projets sera organisée à Toulouse à la fin du mois de mai 2023, comprenant des temps d'exposition et de restitution. Trois finalistes par catégorie seront invités à présenter leurs projets devant un jury composé d'élèves et de professionnels de l'éducation et de la culture.

Pour candidater à l'un des Prix, les porteurs de projets devront transmettre à la délégation académique à l'éducation artistique et culturelle (par mail : [culture@ac-toulouse.fr](mailto:culture@ac-toulouse.fr)) les éléments suivants :

- Fiche projet ADAGE complète
- Note d'intention pédagogique et artistique
- Visuels (vidéo, photo, productions diverses) témoignant de la mise en œuvre du projet.

Les candidatures devront être transmises pour le **21 avril 2023** au plus tard.

Nous vous remercions pour la diffusion de cet appel à candidature auprès des personnels concernés.



**Olivier ROSAN**